

D'après la FAQ
ministérielle et
les mises à jour
du 09.03.2021

« Cas contact à risque » ou non ?

Dans les classes de Maternelle :

Si l'enseignant est positif :

➡ Les élèves ne sont pas considérés comme cas contacts à risque.*

Si un élève est positif :

➡ Les élèves de la classe sont considérés comme contacts à risque.

➡ L'enseignant n'est pas cas considéré comme contact à risque.*

Si trois élèves (ou plus) d'une même classe sont positifs (de fratries différentes) :

➡ Les élèves de la classe sont considérés comme contacts à risque.

➡ Etude approfondie des autorités sanitaires pour déterminer si l'enseignant doit être considéré comme cas contact à risque.*

**sauf en cas de variant brésilien ou sud-africain.*

Dans les classes d'élémentaire, au collège ou au lycée :

Si l'enseignant est positif :

➡ Les élèves ne sont pas considérés comme contacts à risque.*

Si un élève est positif :

➡ Les élèves de la classe et l'enseignant ne sont pas considérés comme contacts à risque.*

Si trois élèves (ou plus) d'une même classe sont positifs (de fratries différentes) :

➡ Les élèves de la classe sont considérés comme contacts à risque.

➡ Etude approfondie des autorités sanitaires pour déterminer si l'enseignant doit être considéré comme contact à risque.*

**sauf en cas de variant brésilien ou sud-africain.*

Cas contact / cas confirmé : Quelle durée d'isolement ?



Cas confirmé COVID 19

10 jours à partir de la date de début des symptômes. Si fièvre au 10^{ème} jour, poursuite de l'isolement jusqu'à 48h après la disparition des symptômes.
10 jours à partir du prélèvement positif pour les asymptomatiques.

Retour à l'école au 11^e jour (sous réserve du respect strict des mesures barrières, du port rigoureux du masque chirurgical* et distanciation de 2m à la cantine **pendant 7 jours**).

**Sauf pour les élèves de maternelle*

Cas Contact d'une personne du foyer

Moins de 6 ans :

17 jours d'isolement (7 jours après la guérison du cas confirmé (10 jours)).

Retour à l'école au 18^e jour en l'absence de symptômes évocateurs.

D'après la FAQ ministérielle et les mises à jour du 09.03.2021

Plus de 6 ans :

17 jours d'isolement si test négatif (antigénique ou RT-PCR) réalisé 7 jours après la guérison du cas confirmé (soit à J17) et en l'absence de symptômes évocateurs
24 jours d'isolement si absence de test.

Retour à l'école au 18^e jour si test négatif** et en l'absence de symptômes évocateurs, (sous réserve du respect strict des mesures barrières, du port rigoureux du masque chirurgical* et distanciation de 2m à la cantine **pendant 7 jours**).

Retour à l'école au 25^e jour en cas d'absence de test antigénique ou RT-PCR au 17^e jour.

***Les responsables légaux des élèves doivent attester sur l'honneur de la réalisation du test et du résultat négatif de celui-ci.*

Cas Contact d'une personne hors foyer

Moins de 6 ans :

7 jours d'isolement à compter du dernier contact avec le cas confirmé en l'absence de symptômes.

Retour à l'école au 8^e jour en l'absence de symptômes évocateurs.



Plus de 6 ans :

7 jours d'isolement si test négatif (antigénique ou RT-PCR) réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé et en l'absence de symptômes évocateurs
14 jours d'isolement si absence de test.

Retour à l'école au 8^e jour si test négatif** et en l'absence de symptômes évocateurs, (sous réserve du respect strict des mesures barrières, du port rigoureux du masque chirurgical* et distanciation de 2m à la cantine **pendant 7 jours**).

Retour à l'école au 15^e jour en cas d'absence de test antigénique ou RT-PCR au 7^e jour.

***Les responsables légaux des élèves doivent attester sur l'honneur de la réalisation du test et du résultat négatif de celui-ci.*